

DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIES

⇒ **VOTRE DEMANDE CONCERNE** (merci de cocher le ou les cas correspondants) :

- une 1^{ère} carte ➤ Merci de joindre un justificatif de domicile récent : voir au dos du formulaire
- une 2^{ème} carte ➤ Merci de joindre un chèque de 5 € à l'ordre du « Trésor Public » et de nous indiquer le numéro de votre première carte :
- un renouvellement de carte pour cause de perte, vol ou détérioration ➤ Merci de joindre un chèque de 5 € à l'ordre du « Trésor Public »

⇒ **INFORMATIONS GÉNÉRALES À REMPLIR** (en lettres capitales) :

Madame et/ou Monsieur

Nom : et/ou

Prénom : et/ou

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mobile* : Tél. Fixe :

Email* :

(* élément fortement recommandés pour la bonne communication concernant les événements ou perturbations éventuels rencontrés en déchetterie)

DATE :

SIGNATURE :

Demande à transmettre au :

Syndicat Mixte du Département de l'Oise
SERVICES TECHNIQUES
CS 30316 - 60203 COMPIÈGNE Cedex
Tél. 03 44 09 67 11
Fax 03 44 38 23 61
www.smdoise.fr

Ou par mail à : carte-smdo@smdoise.fr

(*Sachez que tous les documents fournis avec ce formulaire seront automatiquement détruits après avoir été enregistré par nos services. C'est pour cela que l'on vous recommande de ne fournir que des photocopies de vos pièces justificatives. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Syndicat Mixte du Département de l'Oise CS 30316 - 60203 COMPIÈGNE Cedex

SYSTÈME DE GESTION DES ACCÈS DES PARTICULIERS DANS LES DÉCHETTERIES

Le SMDO a décidé d'équiper ses déchetteries d'un système de gestion des accès des usagers. Un dispositif composé d'un lecteur de cartes détenu par nos agents, permettra de vous identifier.

La mise en place de ce système de gestion d'accès répond à plusieurs objectifs : principalement réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers résidant sur le territoire du SMDO et ainsi vous garantir des conditions optimales d'accueil et de conseil, mais aussi améliorer le service par une bonne connaissance statistique de l'usage des déchetteries.

Procédure d'accès à la déchetterie

A l'entrée de la déchetterie, vous devrez présenter votre carte à puce. Votre carte vous sera envoyée à votre domicile après réception des documents demandés ci-dessous.

Si toutes les conditions d'autorisation d'accès sont réunies, l'agent vous autorisera l'accès à la déchetterie.

L'accès des particuliers

Chaque foyer du SMDO peut disposer d'un compte, et obtenir une première carte à puce gratuitement et sur demande. Une deuxième carte, sur le même compte, pourra être délivrée en plus de la première, celle-ci sera facturée 5 €. Les cartes sont à usage exclusivement personnel.

Toute personne se présentant sans sa carte, se verra refuser l'accès aux déchetteries. Chaque compte (et non pas chaque carte) est crédité de 50 passages par an.

La carte donne accès indifféremment à toutes les déchetteries. Chaque passage sera enregistré.

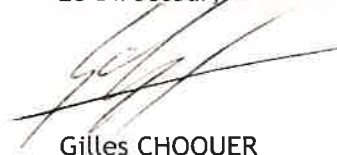
Tout renouvellement de carte sera facturé 5 € TTC.

Pour obtenir une carte, nous invitons chaque foyer à renvoyer, par courrier au Syndicat Mixte du Département de l'Oise - Service Technique CS 30316 - 60203 Compiègne Cedex ou par l'intermédiaire de l'enveloppe T fournie en déchetterie :

- 1- Le formulaire se trouvant au verso de ce document, dûment complété.
- 2- Une copie de votre taxe d'habitation de l'année précédente ou, pour les nouveaux arrivants et personnes exonérés de taxe d'habitation, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone, internet ou quittance de loyer).

L'envoi des cartes à votre domicile se fait environ dans un délai de trois semaines à compter de la réception de la demande complète.

Le Directeur,



Gilles CHOQUER